

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants de l'entreprise privée, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux à titre de voix délibérantes ou consultatives, à l'échelle internationale. Au Canada, la liaison a été établie avec le monde des affaires par le Comité consultatif des hommes d'affaires et industriels canadiens, créé en 1962, qui se compose de représentants de la Chambre de commerce canadienne, du Conseil de la Chambre de commerce internationale et de l'Association des manufacturiers canadiens. Il existe également des dispositions parallèles pour la consultation avec les organisations canadiennes de travailleurs, les universités et autres organismes non gouvernementaux. Des représentants des gouvernements provinciaux assistent fréquemment aux réunions de l'OCDE, lorsque les sujets à l'étude intéressent particulièrement les provinces.

### 3.6.2.12 Programmes canadiens d'aide au développement

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'occupe de l'exécution et de l'administration des programmes canadiens d'aide au développement international. En 1973-74, le Canada a affecté \$565.03 millions à l'aide extérieure, soit une augmentation de \$74.04 millions par rapport à l'année précédente. Sur ce montant, \$152.35 millions ont été affectés aux programmes d'aide multilatérale et \$346.54 millions aux programmes d'aide bilatérale. Les fonds restants ont été répartis entre des organismes non gouvernementaux travaillant dans le domaine du développement international, des programmes internationaux de secours d'urgence, le Centre de recherches pour le développement international, des moyens destinés à encourager les investissements privés canadiens dans les pays en voie de développement et des bourses d'études de l'ACDI à l'intention des Canadiens désirant se spécialiser au niveau postuniversitaire dans le domaine du développement international ou dans un secteur connexe.

Les programmes d'aide multilatérale de l'ACDI sont destinés à appuyer les Nations Unies et ses organismes affiliés, le Groupe de la Banque mondiale, les banques de développement régional et plusieurs institutions régionales. Parmi les nombreux organismes des Nations Unies que le Canada a aidés en 1973, on peut citer le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme alimentaire mondial (PAM). En 1973, le Canada a versé \$20.3 millions au PNUD, qui est le plus grand organisme au monde de pré-investissement et d'assistance technique. Son budget est estimé à \$290 millions. Quant au PAM, depuis sa création en 1963 il a entrepris 603 projets dans 88 pays pour un coût total de près de \$1.4 milliard. En 1973, le Canada a fourni au Programme \$17 millions en espèces et en nature.

Le Canada, dont la contribution est la sixième en importance, a continué à jouer un rôle considérable dans le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale. L'année 1973 a vu l'aboutissement des négociations en vue d'un quatrième réapprovisionnement du fonds de l'AID, qui est l'organisme responsable du programme de prêt de la Banque aux pays en voie de développement. Le Canada a accepté de fournir une contribution de \$276 millions en quatre versements à partir de l'année financière 1974-75.

En 1973, le Canada a également continué à aider les quatre banques de développement régional, c'est-à-dire la Banque asiatique de développement, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement. Deux faits importants sont à signaler dans ce domaine pour 1973. Le premier consiste dans l'approbation en principe de la création d'un Fonds asiatique de développement par le conseil d'administration de la Banque asiatique de développement, et le second dans l'octroi d'un prêt exempt d'intérêts de \$5 millions à la Banque africaine de développement. C'est la première fois que le Canada aide une banque de développement autrement qu'en participant à son capital social ou en versant des contributions à fonds spécial.

Le programme d'aide bilatérale de l'ACDI regroupe trois genres d'aide: assistance technique, aide économique et aide alimentaire internationale. En 1973, 2,245 étudiants et stagiaires de pays en voie de développement ont étudié au Canada dans le cadre du programme d'assistance technique de l'ACDI et 1,389 conseillers et éducateurs canadiens ont travaillé outre-mer. Grâce à une disposition unique du programme de formation technique du Canada,